



Compte-rendu CAP Nationale catégorie B

TITULARISATION DES B STAGIAIRES DE LA PROMOTION 2016/2017

La CAPN de titularisation des contrôleuses et contrôleurs stagiaires de la promotion 2016-2017 s'est tenue les 14 et 15 juin 2017.

Lors de cette CAPN, la CGT Finances Publiques a déploré une nouvelle fois, la difficulté à obtenir un véritable dialogue social entre l'administration et les organisations syndicales. Elle constate toutefois que pour cette CAPN, une demi-journée supplémentaire de préparation a été accordée aux élu.es pour tenir compte du nombre de dossiers à traiter.

Dans leurs propos liminaires, les élu.es CGT ont essentiellement pointé les problèmes liés à l'ordre du jour de la CAPN, tout en rappelant leurs revendications (*voir déclaration liminaire sur le site national*).

Plus particulièrement :

- ▶ La CGT revendique le droit à une deuxième chance pour tou.tes les stagiaires qui n'ont pas pu validé leur scolarité.
- ▶ La CGT déplore une trop grande déconnexion entre la scolarité suivie et la réalité du travail de contrôleur dans les services.
- ▶ Les élu.es CGT ont à nouveau dénoncé la décision inadmissible, unilatérale et discriminatoire de la Direction Générale **d'imposer un stage pratique probatoire pour les contractuel.les handicapé.es de catégorie B**, malgré l'unanimité des organisations syndicales de voir cette mesure retirée. Le sujet sera de nouveau abordé et étudié lors de la CAPN de fin Septembre 2017 (titularisation des contractuel.les handicapé.es).
- ▶ Les élu.es CGT ont exigé l'appel de toutes les listes complémentaires des concours B.
- ▶ La CGT a marqué son désaccord avec les récentes annonces sur la réforme de la formation professionnelle initiale, qui ne concerne pour l'instant que la catégorie A.
- ▶ Sur le déroulement des stages pratiques, la CGT a rappelé à l'administration qu'il s'agissait de former les collègues à leur nouveau métier et non pas de les utiliser pour pallier les vacances d'emplois. Ainsi, dans le 62, l'ensemble des stagiaires, quelle que soit leur dominante, a dû saisir des 2042 à cause du retard pris. Cette situation ne doit pas se reproduire.
- ▶ Par ailleurs, la CGT se réjouit que l'administration accepte **de nouveau** la présence de stagiaire de la promotion concernée comme expert.e à la CAP.

Au cours des débats, l'administration a rappelé qu'un GT est prévu le 4 juillet 2017 sur la FORPRO (initiale et continue) et qu'il y sera abordé le chantier des futures formations. L'objectif serait de mieux former les agent.es, de revoir l'organisation des concours, de réexaminer le cursus de formation, de valoriser l'importance de l'outil informatique ainsi que le processus d'évolution et d'articulation des formations.

Sur la scolarité fusionnée, l'administration a fait son exercice de propagande : *une formation de qualité pour un personnel de qualité* concédant tout de même que tout n'est pas parfait, le système atteignant ses limites sur certains sujets.

Montreuil 28/06/2017

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

Sur les problèmes d'hébergement à l'école de Toulouse, la DG rappelle que l'offre s'est élargie par le biais d'un accompagnement financier et d'une organisation tarifaire.

Sur le régime indemnitaire, elle applique uniquement les textes (voir avec RH-2A) et concernant les médecins de prévention, elle considère que la situation n'est pas facile à régler car il existe un gros déficit dans la profession.

Sur le sujet du contrôle des connaissances pendant la période de campagne de mutations, le président de la CAPN a déclaré que la durée limitée de la scolarité ne permettait pas de faire autrement et que le calendrier des contrôles est difficile à établir pour satisfaire tout le monde.

L'administration, a admis l'aspect trop généraliste de la dominante au détriment du professionnalisme.

Titularisation de la scolarité 2016/2017

- ▶ Au final, 1 082 B ont effectué leur scolarité cette année,
 - ✓ dont : 29 contractuel.les handicapé.es ;
 - ✓ 13 stagiaires n'ont pas validé leur scolarité (dont 2 contractuel.les dont la situation sera étudiée en septembre) ;
 - ✓ 2 stagiaires ont demandé à réintégrer leur corps d'origine.

La CAP se prononce sur la titularisation de 1038 contrôleurs. La titularisation des collègues recruté.es contractuel.les handicapé.es sera examinée en septembre.

Votes sur les 1038 titularisations.

POUR : unanimité (OS+ administration)

- ▶ **11 dossiers** de non titularisation étaient à l'ordre du jour, ces 11 collègues n'ayant pas obtenu la moyenne générale de 10/20 à l'issue de leur scolarité.
- ✓ **2 d'entre eux**, internes ont fait l'objet d'un reversement en catégorie C :
Les élu.es CGT ont voté CONTRE, considérant que tout le monde a droit à une seconde chance (voir déclaration liminaire).
- ✓ **7 autres** internes devront refaire leur scolarité ;
Les élu.es CGT ont voté POUR .
- ✓ **1 dossier** a fait l'objet d'un double vote entre proposition de reversement portée par l'administration et proposition de redoublement souhaitée par les organisations syndicales.
A noter que la proposition de l'administration a fait l'objet d'un vote majoritairement CONTRE de la part de la CAPN ;
- ✓ Enfin un collègue est licencié. Ce collègue externe ne souhaitait pas être pas représenté par une OS et ne souhaitait pas redoubler, l'administration a donc décidé son licenciement.
 - ☛ **POUR** : Administration
 - ☛ **ABSTENTION** : FO
 - ☛ **CONTRE** : CGT / SOLIDAIRES / CFDT

**☛ Informations concernant la promotion à venir :
il sera possible d'utiliser les logements dès le 1^{er} septembre 2017**